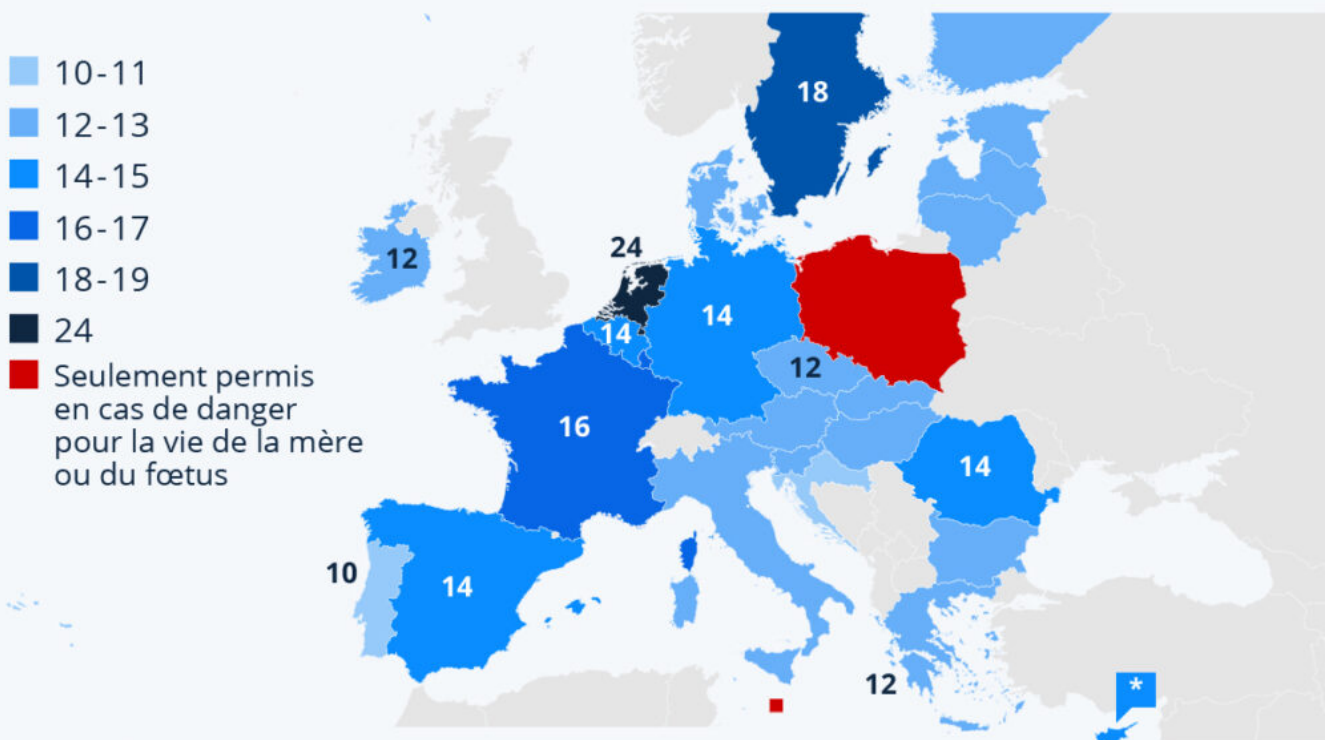


Écrit par le 3 juillet 2026

Avortement : quels sont les délais en Europe ?

Avortement : quels sont les délais en Europe ?

Délais pour pouvoir avorter dans l'UE, en nombre de semaines après le premier jour des dernières règles



Chypre : 14 semaines, ou 21 semaines en cas de viol.

Source : Center for Reproductive Rights



Ecrit par le 3 juillet 2026

Malgré les propos du président du Sénat Gérard Larcher, qui a déclaré mardi 23 janvier qu'il ne souhaitait pas que le droit à l'IVG soit inscrit dans la Constitution, un premier pas pour la reconnaissance de ce droit a été franchi dans la nuit de mercredi à jeudi. L'Assemblée nationale a en effet largement approuvé le principe d'inscrire dans la Constitution la « liberté garantie à la femme d'avoir recours à une IVG ». Un vote solennel devrait avoir lieu mardi afin de confirmer l'adoption de cette mesure, avant qu'elle ne soit débattue au Sénat.

Dans l'Union européenne, l'[avortement](#) est légal partout, sauf à Malte et en Pologne, où il n'est autorisé qu'en cas de danger pour la mère ou le fœtus. Cependant, comme le détaille notre infographie, basée sur des données du [Center for Reproductive Rights](#), le délai durant lequel une femme peut avoir recours à l'IVG varie fortement entre les pays. En France, depuis 2022, l'avortement est autorisé jusqu'à 14 semaines de grossesse, ou 16 semaines après le premier jour des dernières règles, ce qui place la France dans la moyenne haute par rapport au reste de l'UE ; le délai est le même au Luxembourg. Douze pays, dont la Finlande, le Danemark, ou encore l'Irlande, qui n'a légalisé l'avortement qu'en 2018 après des années de mobilisation d'associations féministes, fixent ce délai à 12 semaines après le premier jour des dernières règles (10 semaines de grossesse). L'Autriche et l'Italie placent quant à elles la limite à 90 jours après le premier jour des dernières règles, soit un peu plus de 12 semaines. Deux pays permettent aux femmes d'avoir recours à l'IVG dans des délais plus longs qu'en France : la Suède (18 semaines après le premier jour des dernières règles), et les Pays-Bas (24 semaines).

Alors qu'aux États-Unis, le droit à l'avortement a été remis en cause avec l'annulation de Roe v. Wade, le jugement historique qui l'avait légalisé dans tout le pays, une récente étude publiée dans le [Journal of the American Medical Association](#) a mis en lumière l'un des résultats de l'interdiction de l'avortement dans 14 états du pays : l'étude estime que 64 565 grossesses issues d'un viol ont été portées à terme dans ces états depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction.

De Valentine Fourreau pour Statista

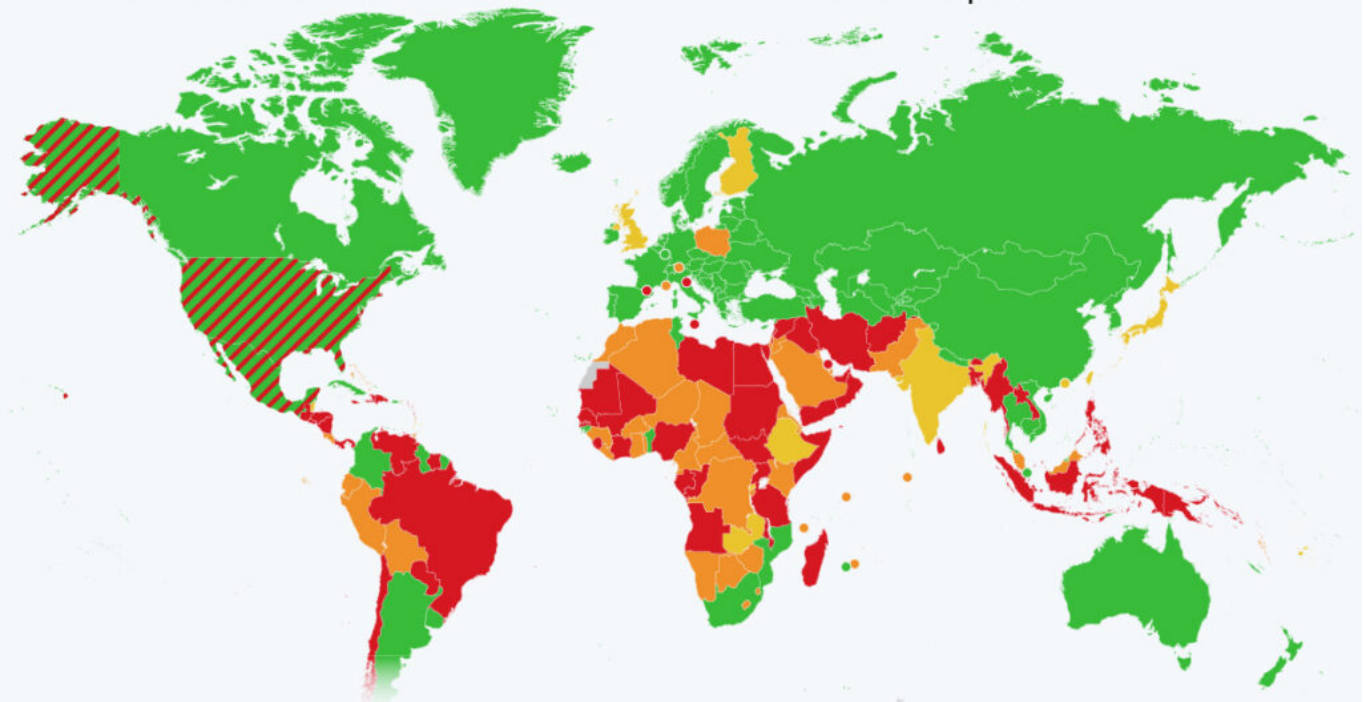
Le droit à l'avortement dans le monde

Ecrit par le 3 juillet 2026

L'avortement dans le monde

Statut légal de l'avortement (IVG) au niveau mondial en 2022

- Interdit / Seulement permis pour sauver la vie de la mère
- Autorisé pour raisons de santé
- Autorisé pour raisons socio-économiques
- Autorisé sur demande *



En date du 5 juillet 2022

* Les délais fixés pour l'IVG varient (en moyenne : 3 mois de grossesse).

Source : Center For Reproductive Rights



statista

Début mai, c'était quasiment certain : selon le journal Politico, la Cour suprême des États-Unis avait provisoirement voté pour renverser « Roe v. Wade » - le jugement historique de 1973 qui avait légalisé l'avortement dans tout le pays. Le 24 juin, la décision a été officiellement confirmée, faisant des États-Unis, « l'un des quatre seuls pays à avoir supprimé la protection du droit à l'avortement au cours des 25 dernières années », selon le [Center for Reproductive Rights](https://www.centerforreproductiverights.org/). Nancy Northup, présidente et directrice

Écrit par le 3 juillet 2026

générale de l'organisation, a réagi : « alors que le soutien de l'opinion publique à l'accès à l'avortement n'a jamais été aussi fort, la Cour a touché le fond en retirant - pour la première fois de l'histoire - une liberté individuelle garantie par la Constitution ».

Si ce droit se retrouve menacé dans certains pays, des progrès ont toutefois été réalisés dans d'autres régions du globe. Au Mexique, pays très majoritairement catholique, l'avortement a longtemps été interdit. Mais l'année dernière, il a été décriminalisé dans certains États jusqu'à la douzième semaine, voire plus en cas de viol ou pour sauver la vie de la femme. En Colombie, depuis février 2022, les femmes peuvent avoir [recours à l'avortement](#) jusqu'au sixième mois de gestation.

En Asie aussi, les choses ont évolué en faveur des droits reproductifs. En Corée du Sud, l'avortement a été dépénalisé l'année dernière jusqu'à la 14ème semaine de grossesse. En Thaïlande, le Parlement a voté en janvier 2021 pour la légalisation de l'IVG au cours des 12 premières semaines, tout en continuant à prévoir des pénalités pour les interruptions de grossesse plus tardives.

Comme le montre notre carte, L'Afrique, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine restent des continents majoritairement hostiles à l'avortement. En Europe, l'interdiction totale est une exception, puisqu'elle ne concerne qu'Andorre, le Vatican et Malte.

De Claire Villier pour [Statista](#)

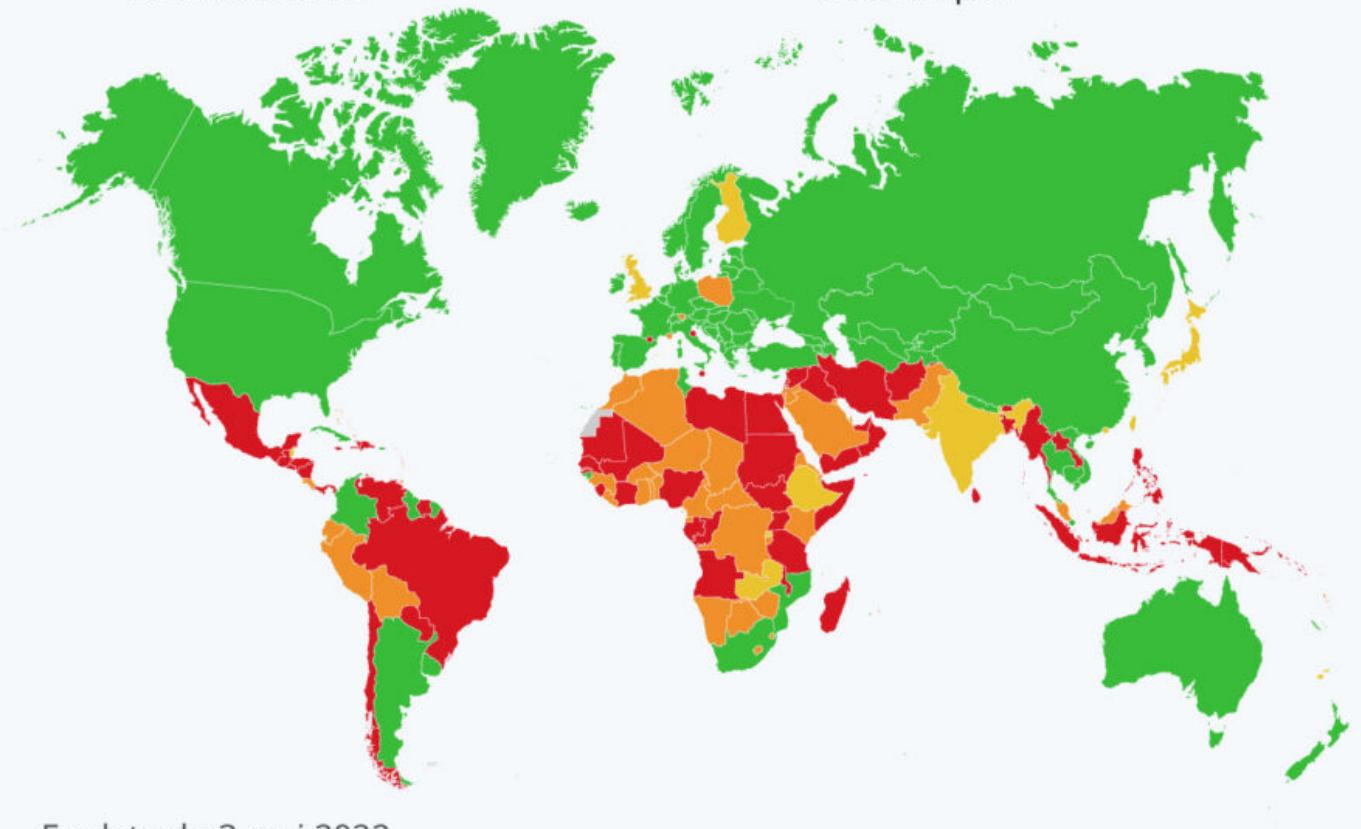
Dans quels pays l'avortement est-il illégal ?

Écrit par le 3 juillet 2026

Quel est le statut de l'avortement ?

Statut légal de l'avortement (IVG) dans le monde en 2022

- Interdit / Seulement permis pour sauver la vie de la mère
- Autorisé pour raisons de santé
- Autorisé pour raisons socio-économiques
- Autorisé sur demande *



En date du 3 mai 2022

* Les délais fixés pour l'IVG varient (en moyenne : 3 mois de grossesse).

Dans certains pays, tels les États-Unis et le Mexique, la loi peut varier selon les États.

Source : Center For Reproductive Rights



statista

Ecrit par le 3 juillet 2026

Selon des informations dévoilées le 2 mai par le journal [Politico](#), la Cour suprême des États-Unis serait sur le point d'annuler l'arrêt de 1973 qui reconnaît le droit à l'avortement au niveau fédéral. Si cette proposition est retenue par la Cour, chaque État américain se retrouvera libre d'interdire ou d'autoriser l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Même si ce droit est menacé dans certains pays, l'accès à l'avortement connaît globalement des avancées à l'échelle mondiale. Comme le rapporte le [Center for Reproductive Rights](#), une cinquantaine de pays ont libéralisé leurs lois sur l'IVG au cours des vingt-cinq dernières années. Certaines de ces réformes ont été progressives, permettant aux femmes d'y accéder seulement lorsque leur santé est menacée ou lorsque la grossesse résulte d'un viol. Mais la plupart des changements observés ont constitué des transformations notables, renversant les interdictions absolues en faveur de l'autonomie corporelle.

Parmi les avancées les plus récentes, on peut citer la Colombie, où les femmes peuvent avoir recours à l'avortement sur demande jusqu'au sixième mois de gestation depuis le 21 février 2022. En Thaïlande, l'IVG a été décriminalisée l'année dernière pour les grossesses de moins de 12 semaines.

D'après les données du Center for Reproductive Rights, la majorité des pays du monde assurent aujourd'hui l'accès à l'avortement, même si les délais de recours peuvent varier de plusieurs semaines selon les pays (et parfois selon les lois fédérales, comme aux États-Unis). Comme le montre notre carte, L'Afrique, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine restent des continents majoritairement hostiles à l'avortement. En Europe, l'interdiction totale est une exception, puisqu'elle ne concerne qu'Andorre, le Vatican et Malte.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

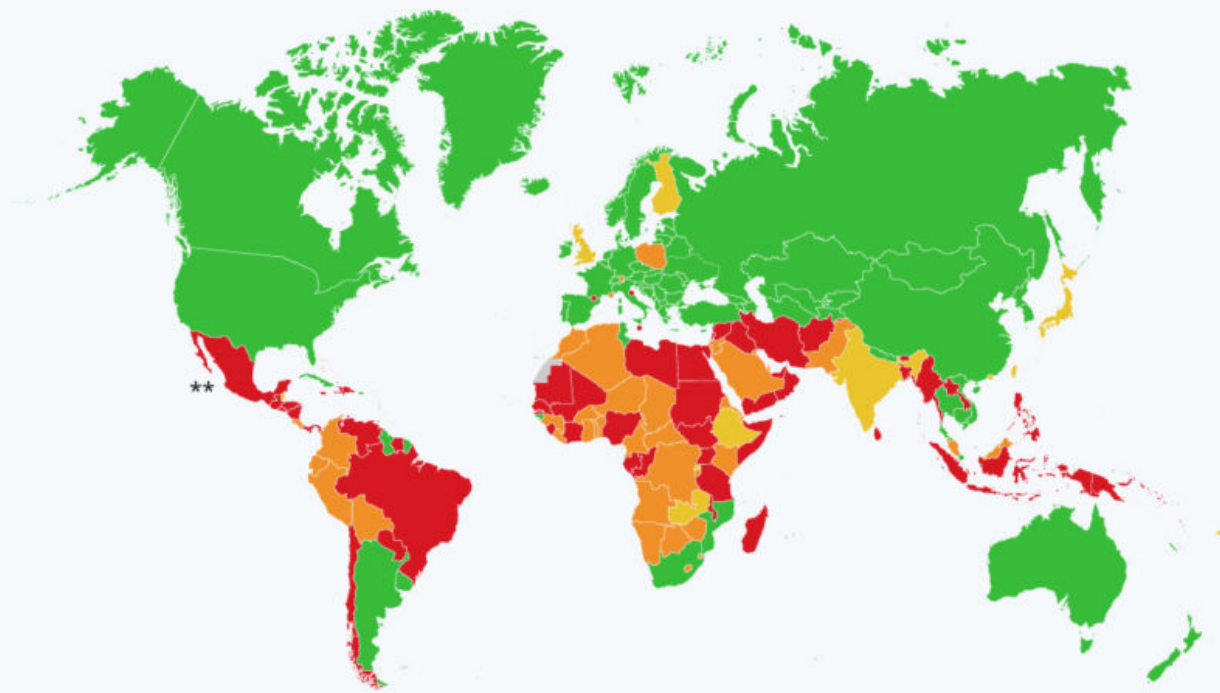
Dans quels pays l'avortement est-il légal ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

Le statut de l'avortement

Statut légal de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans le monde, en date de septembre 2021

- Interdit / seulement pour sauver la vie de la femme
- Autorisé pour raisons de santé
- Autorisé pour raisons socioéconomiques
- Autorisé sans restriction quant à la cause *



* Les délais fixés pour pratiquer l'IVG (3 mois en moyenne) varient entre les pays, et parfois même au sein des pays (lois fédérales).

** Au Mexique, l'avortement a été dépénalisé dans la ville de Mexico et dans les États d'Hidalgo, Veracruz et Oaxaca.

Source : Center for Reproductive Rights



Ecrit par le 3 juillet 2026

Le droit à l'IVG connaît des avancées significatives dans le monde, peut-on constater à l'occasion de la Journée mondiale du droit à l'avortement qui s'est tenue 28 septembre dernier. Comme le rapporte le [CRR](#) (Center for Reproductive Rights), près de 50 pays ont libéralisé leurs lois sur l'avortement au cours des vingt-cinq dernières années. Certaines de ces réformes ont été progressives, permettant aux femmes d'accéder à l'IVG uniquement lorsque leur vie est menacée ou lorsque la grossesse résulte d'un viol. Mais beaucoup de ces changements ont été véritablement transformateurs, renversant les interdictions absolues en faveur de l'autonomie corporelle des femmes.

Parmi les évolutions les plus récentes, on peut citer la Thaïlande, qui a promulgué en février 2021 une nouvelle loi qui autorise les femmes dont la grossesse ne dépasse pas 12 semaines à pratiquer l'avortement. Le Mexique a également fait un pas cette année en direction de la dépénalisation de cette pratique. Depuis septembre 2021, l'IVG est accessible à toute femme et sans restriction (jusqu'à douze semaines de grossesse) dans la ville de Mexico et dans trois États (Hidalgo, Veracruz et Oaxaca).

En France, un projet de loi visant à allonger le délai de l'avortement de 12 à 14 semaines a été proposé cette année, mais le Sénat l'a pour le moment rejeté. En moyenne, le délai pour pratiquer l'IVG s'établit à 12 semaines de grossesse dans les pays qui l'autorisent, mais plusieurs d'entre eux ont déjà allongé cette durée, comme par exemple l'Islande, qui l'a étendu à 22 semaines en 2019.

D'après les données compilées par le Center for Reproductive Rights, la majorité des pays du monde assure aujourd'hui un accès à l'avortement aux femmes, même si les délais peuvent varier de plusieurs semaines entre les pays (et parfois à l'intérieur des pays selon les lois fédérales, comme aux États-Unis). Comme le montre notre carte, l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie du Sud-Est restent majoritairement hostiles à l'IVG. Nombreux sont en effet les pays dans ces régions condamnant l'avortement ou ne l'autorisant que pour préserver la santé de la femme enceinte.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)